



ETB Eurodistrict Trinational de Bâle  
TEB Trinationaler Eurodistrict Basel

## **Communiqué de presse, 27/09/2023**

### **Une évolution dans les domaines du télétravail et de la numérisation pour les travailleurs frontaliers**

#### **L'Eurodistrict de Bâle et le Comité de coopération transfrontalière (CCT) obtiennent l'adaptation de la réglementation en matière de sécurité sociale pour les travailleurs frontaliers**

Le télétravail et la numérisation des procédures administratives sont des défis pour les travailleurs frontaliers et leurs employeurs : les dispositions légales, notamment en matière de droit social et fiscal, empêchaient jusqu'ici les travailleurs frontaliers de faire usage de cette possibilité dans les mêmes conditions que leurs collègues.

Jusqu'à présent, les travailleurs étaient assurés socialement dans leur pays de résidence s'ils travaillaient à plus de 25% en télétravail. Pendant la pandémie de coronavirus, une règle spéciale a été appliquée et le travail à domicile est devenu la nouvelle norme, y compris pour les travailleurs frontaliers.

Afin d'éviter une inégalité de traitement des travailleurs frontaliers en matière de télétravail après la pandémie, l'Eurodistrict Trinational de Bâle (ETB) et d'autres organisations transfrontalières ont demandé une adaptation de la réglementation. L'ETB s'est engagé sur ces thèmes dans le groupe de travail du CCT, qui a trouvé une solution avec les ministères compétents à Paris et à Berlin.

Le nouvel accord permet désormais aux travailleurs frontaliers de travailler de façon permanente jusqu'à 50 % de leur temps de travail à domicile, sans que cela ait un impact sur leur situation en matière de sécurité sociale. La nouvelle réglementation est applicable depuis le 1er juillet 2023.

"Le temps était venu de faire ce pas et nous sommes très heureux que des règles pratiques et adaptées aient pu être trouvées. L'égalité de traitement des travailleurs frontaliers et de leurs collègues en matière de télétravail contribue à promouvoir l'intégration et la coopération entre les pays", a déclaré avec satisfaction Marion Dammann, Landrätin du Landkreis Lörrach. Elle a également remercié les partenaires des ministères ayant coopéré. Madame Dammann est rapporteur sur ce sujet au sein du CCT et a présenté la problématique devant les ministères français et allemands.

Ce résultat ne marque pas la fin du travail de l'ETB au sein du CCT : Lors de la prochaine réunion en octobre, Madame Dammann présentera une autre recommandation de l'ETB sur l'amélioration de la numérisation des procédures administratives pour les situations transfrontalières.



ETB Eurodistrict Trinational de Bâle  
TEB Trinationaler Eurodistrict Basel

Eléments de contexte :

### **Comité de coopération transfrontalière franco-allemand (CCT)**

Le Comité de coopération transfrontalière franco-allemand (CCT) a été créé par l'article 14 du Traité d'Aix-la-Chapelle du 22 janvier 2019. Dans une déclaration d'intention commune, le gouvernement fédéral allemand et le gouvernement français ont précisé le 16 octobre 2019 le cadre de la création du comité. Le 22 janvier 2020, le comité s'est constitué et a adopté un règlement intérieur. L'objectif du CCT est de renforcer la capacité de décision en matière de coopération transfrontalière en impliquant tous les acteurs concernés à tous les niveaux fédéraux et administratifs de part et d'autre de la frontière.

### **Plus d'informations sur le CCT sous :**

<https://agz-cct.diplo.de/agz-cct-fr>

### **Eurodistrict Trinational de Bâle (ETB)**

L'Eurodistrict Trinational de Bâle (ETB) a été créé le 26 janvier 2007 en tant qu'association des acteurs de droit public des trois pays de l'agglomération de Bâle. C'est la première fois qu'un Eurodistrict Trinational est créé. L'objectif de l'Eurodistrict est de renforcer l'agglomération trinationale de Bâle avec ses 900 000 habitants. L'objectif est de créer ensemble un espace économique et de vie transfrontalier attractif, offrant une grande qualité de vie et d'environnement.

L'Eurodistrict Trinational de Bâle sert de plateforme pour coordonner et réunir les idées de projets, les planifications ou les intentions de planification dans l'agglomération trinationale.

### **Pour plus d'informations, voir :**

<https://www.eurodistrictbasel.eu/fr/notre-eurodistrict/l-eurodistrict-trinational-de-bale.html>

### **Contact presse :**

Léane Pouchelet  
Chargée de projets, de relations publiques et d'événements  
Eurodistrict Trinational de Bâle  
+ 33 3 89 67 06 78 / [leane.pouchelet@eurodistrictbasel.eu](mailto:leane.pouchelet@eurodistrictbasel.eu)